

Rouen, le **16 OCT. 2018**

Le Président

MONSIEUR JEAN-PAUL LECOQ
DÉPUTÉ DE SEINE-MARITIME
12 RUE MICHEL GAUTIER
76600 LE HAVRE



Monsieur le Député,

Votre courrier du 3 septembre 2018 appelle mon attention sur le péage en vigueur sur les ponts de Tancarville et de Normandie et vos démarches entreprises auprès de l'État pour rendre libre de droit l'ensemble des franchissements de la Seine. Vous sollicitez des éléments d'informations sur ces passages d'eau, ouvrages d'art et bacs, en Seine-Maritime.

Sur les 14 ouvrages d'art franchissant la Seine dans le Département, un seul, le pont de Brotonne, est aujourd'hui géré par la collectivité. En effet, le 1^{er} janvier 2016, les six ponts situés dans l'agglomération rouennaise et appartenant au Département ont été transférés à la Métropole ROUEN NORMANDIE.

Vous trouverez, joint à la présente, un tableau récapitulatif de l'implication du Département depuis une quinzaine d'années sur les ponts de Seine. Vous constaterez que celle-ci se traduit soit par des interventions directes en investissement avec notamment la réhabilitation du pont de Brotonne et la reconstruction du pont Mathilde, soit par une participation au bénéfice de l'État pour la construction du pont Flaubert soit en garantissant des emprunts pour la Chambre de commerce et d'industrie Seine-Estuaire pour les travaux des ponts de Tancarville et de Normandie.

Concernant le péage du pont de Brotonne, celui-ci a tout d'abord été suspendu de nuit en 2004 avant d'être intégralement supprimé début 2005. Pour sa dernière année d'exploitation, en 2003, la recette du péage s'est élevée à 1 135 000 euros.

Enfin, le Département est propriétaire et exploite 7 bacs fluviaux et 3 bacs maritimes sur les 8 passages d'eau entre ROUEN et QUILLEBEUF-SUR-SEINE. Le budget annuel dédié à l'exploitation des bacs de Seine s'élève à environ 10 000 000 d'euros pour un trafic annuel de près de 10 000 000 de passagers et de 3 200 000 véhicules.

Espérant avoir répondu à vos attentes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération distinguée.



Pascal MARTIN

PONTS FRANCHISSANT LA SEINE EN SEINE-MARITIME

	PROPRIETAIRE (1)	CARACTÉRISTIQUES			Intervention du Département depuis 2003	OBSERVATIONS
		Localisation	Année de construction	longueur (en mètres)		
PONTS						
NORMANDIE	CCI Seine Estuaire	Honfleur/Le Havre	1995	2 141	Garantie de la dette liée à la construction et aux travaux à hauteur de 40% (2)	Pont à haubans
TANCARVILLE	CCI Seine Estuaire	Quillebeuf-sur-Seine/Tancarville	1959	1 420	Garantie des travaux de réhabilitation à hauteur de 40% (2)	Pont Suspendu
BROTONNE	Département	Arleauve-en-Seine/Rives-en-Seine	1977	1 278	15 000 000 €	Pont à haubans de gabarit maritime - Un important programme de réhabilitation est mis en œuvre depuis 2008 avec le confortement des piles, le recalage de la culée et la reprise de l'étrépan et de la couche de roulement
GUSTAVE FLAUBERT	État	Rouen	2008	670	52 956 220 €	Pont Levant - Montant de la participation du Département dans le cadre du CPER 2000 - 2006 (35% de 151 303 500 €)
GUILLAUME LE CONQUÉRANT	État	Rouen	1970	240	-	
JEANNE D'ARC	Ville puis Métropole Rouen-Normandie depuis 2015	Rouen	1956	240	-	
BOIELDIEU	Ville puis Métropole Rouen-Normandie depuis 2015	Rouen	1955	240	-	
PIERRE CORNEILLE	Département puis Métropole Rouen-Normandie depuis 2016	Rouen	1952	288	1 900 000 €	D'importants travaux de rénovation ont été entrepris en 2006

PONTS	PROPRIETAIRE (1)	CARACTÉRISTIQUES			Intervention du Département depuis 2003	OBSERVATIONS
		Localisation	Année de construction	longueur (en mètres)		
MATHILDE	Département puis Métropole Rouen-Normandie depuis 2016	Rouen	1979	585	10 500 000 €	pont transféré au Département en 2006, puis à la Métropole en 2016. Reconstruction de la travée sud du pont en 2013 suite à sa destruction pour environ 8 M€ (incendie accidentel d'octobre 2012)
PETIT OISSEL	Département puis Métropole Rouen-Normandie depuis 2016	Tourville-la-Rivière/Oissel	1951	250	190 000 €	Ce pont, qui franchit un bras non navigué de la Seine, a été entièrement réhabilité en 1977
TOURVILLE	Département puis Métropole Rouen-Normandie depuis 2016	Tourville-la-Rivière/Oissel	1971	210	200 000 €	Travaux de réparations entrepris entre 2004 et 2011.
VIADUC D'OISSEL	Société des Autoroutes Paris Normandie	Oissel/Tourville-la-Rivière		360	-	pont autoroutier
GUYNEMER	Département puis Métropole Rouen-Normandie depuis 2016	Elbeuf	1953	180	2 000 000 €	Pont suspendu qui a fait l'objet en 2006 de gros travaux d'entretien (remplacement des joints de chaussée et réglage de la suspenste). Des travaux de réfection de la peinture et sa mise en lumière ont été faits en 2010
JEAN JAURES	Département puis Métropole Rouen-Normandie depuis 2016	Elbeuf/Saint-Aubin-lès-Elbeuf	1964	200	1 300 000 €	Ce pont a fait l'objet d'importants travaux de rénovation en 2007 et 2008 (réfection de la peinture et mise en lumière)

(1) Le 1er janvier 2015 pour la ville de Rouen puis le 1er janvier 2016 pour le Département, les ouvrages d'art ont été transférés à la Métropole Rouen-Normandie

(2) Le Département apporte sa garantie à hauteur de 40% du capital emprunté par la CCI Seine Estuaire pour 4 emprunts :
- construction du pont de Normandie (1999) : capital à l'origine 116 453 955 € - encours au 31/12/2017 : 70 043 139 €
- Travaux pont de Normandie et de Tancarville (1999) : capital à l'origine : 18 713 575 € - encours au 31/12/2017 : 11 204 135 €
- Travaux ponts de Normandie et de Tancarville (1999) : capital à l'origine : 15 805 914 € - encours au 31/12/2017 : 9 531 279 €
- Travaux pont de Tancarville : capital à l'origine : 24 000 000 € (2016) - encours au 31/12/2017 : 21 240 000 €
Ces garanties n'ont pas été mises en oeuvre.